

BLOC 2 :**INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE**

Durée approximative : 45 minutes



Document uniforme et obligatoire

Adopté lors de la Collective spéciale de juin 2021

Table des matières

1. ACCUEIL ET PRÉSENTATION	3
2. MYTHES ET RÉALITÉS	4
3. L'INTIMIDATION	6
3.1. La définition	6
3.2. Les différentes formes que peut prendre l'intimidation	7
3.3. La cyberintimidation	8
4. CONFLIT VS INTIMIDATION	9
5. LA VICTIME	10
5.1. Des rôles multiples et changeants	10
5.2. Les signes qu'un enfant est victime d'intimidation :	11
6. LES TÉMOINS	11
6.1. Les impacts de l'intimidation sur les témoins	12
6.2. Pourquoi les témoins n'agissent pas?	12
6.3. Comment soutenir les témoins ?	13
7. PRÉVENIR ET INTERVENIR EN NEUF ÉTAPES	13
8. ET L'INTIMIDATEUR LUI...	14
8.1. Quelques caractéristiques de l'intimidateur :	14
8.2. Quelques pistes de solution à apporter aux jeunes intimidateurs	15
9. ACTIVITÉS POUR LES CLASSES DES ÉCOLES PRIMAIRES	15
10. CONCLUSION	19
11. QUELQUES RÉFÉRENCES	19
ANNEXE 1 : PLAN DE TRAVAIL (SYNTHÈSE DU BLOC THÉMATIQUE 2)	20
ANNEXE 3	23
ANNEXE 4	26
ANNEXE 5	27
ANNEXE 6	29

Note : Aux équipes d'animation, connaître la loi (projet de loi 56) de laquelle découlent les plans de lutte des écoles (structure, révision annuelle, etc.).

Si possible, prendre connaissance des moyens que l'école a mis en place (leur plan, personne pivot), car cela vous permettra de valoriser les actions du milieu.

1. ACCUEIL ET PRÉSENTATION

Si l'atelier « intimidation en milieu scolaire » est présenté immédiatement après l'atelier de base, passez à la section Introduction.

Présentation

Cet atelier fait suite à celui que vous avez reçu dernièrement. Nous allons parler plus largement de l'une des expressions les plus courantes de violence entre les jeunes qui est l'intimidation.

AU BESOIN : si l'atelier ne fait pas suite à l'atelier de base.

Présentation des animatrices.

Présentation des participantes/participants.

Si le groupe est nombreux, vous pouvez faire circuler une feuille de présence (nom et poste occupé), vous pouvez également demander à main levée le niveau (ex. : enseignantes du 1^{er} cycle : lever la main ...)

Introduction

L'intimidation peut être présente dans tous les milieux, comme les lieux de travail, les écoles, les réseaux sociaux. Les adultes, les adolescents et également, les enfants peuvent en être victimes. Aujourd'hui, nous essaierons ensemble de mieux comprendre cette problématique, et verrons également des pistes de solutions pour contrer cette forme de violence.

Facultatif : Vous avez un plan de lutte contre l'intimidation dans votre milieu. Celui-ci comprend déjà de bonnes bases pour contrer cette problématique. Lors de l'atelier, nous pourrions faire des liens avec votre plan.

Facultatif: ressortir certains points de leur plan...

2. MYTHES ET RÉALITÉS

Pour dynamiser, vous pouvez proposer aux participantes/participants, par exemple, de lever la main pour répondre VRAI et le poing pour répondre FAUX.

Nous vous proposons un petit exercice qui nous permettra de démêler les mythes de la réalité face à l'intimidation. Nous allons maintenant répondre ensemble à quelques questions, d'après vous :

VRAI OU FAUX

1. **La violence verbale est la forme la plus courante de violence dans l'intimidation entre enfants. (VRAI)**

La violence verbale en personne reste la forme d'intimidation la plus fréquente. 16% des élèves de la 4e à la 6e année disent en vivre souvent ou très souvent. Suivent le commérage et le rejet (9%), les bousculades (7%) et, finalement, les insultes et menaces virtuelles-cyberintimidation (1%)¹.

Il est important de savoir faire la distinction entre intimidation et conflit. Ce qui caractérise l'intimidation, c'est le caractère répétitif et intentionnel des actes de violence et le déséquilibre de pouvoir entre les deux personnes.

Les jeunes seraient principalement la cible d'intimidation en raison de leur apparence, de leur poids, de leur expression de genre ou en raison d'un handicap physique, de la couleur de leur peau, de leur religion, de leur pays d'origine ou de leur sexe, c'est-à-dire principalement en raison de leurs différences. Afin de mieux comprendre l'intimidation et de pouvoir la prévenir, il faut aller au-delà des caractéristiques individuelles des jeunes et s'intéresser au contexte dans lequel ils évoluent.

2. **Il y a plus d'intimidation aujourd'hui qu'il y a vingt ans (FAUX)**

Grâce aux médias, on en parle simplement davantage, on y est plus sensibilisé, on la détecte mieux et on intervient plus. On sait maintenant que l'intimidation entraîne des conséquences autant pour les victimes que pour la personne qui intimide et que cela peut perdurer dans le temps.

Au Canada, il se produit un cas d'intimidation toutes les 7 minutes dans la cour d'école et toutes les 25 minutes en classe. 20% des enfants ont dit avoir été victimes d'intimidation plus d'une fois ou deux dans un semestre.²

¹ 2018, « Évolution de divers aspects associés à la violence dans les écoles québécoises » Université Laval

² www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/stp-blng-chldrn/index-fr.aspx#fn05-rf, mis à jour en 2016.

3. Il faut encourager l'enfant victime d'intimidation à ignorer son agresseur (FAUX)

Les adultes suggèrent parfois aux enfants d'ignorer la personne qui les intimide. Malheureusement, cette stratégie comporte plusieurs limites.

D'abord, elle maintient l'enfant victime d'intimidation dans l'isolement. Un isolement qui est même souvent recherché par l'enfant qui intimide. D'ailleurs, plus l'enfant est isolé, plus il est vulnérable à la violence.

De plus, l'intensité des actes de l'agresseur dépend de la réponse émotionnelle de la victime, moins elle réagit, plus ils seront graves.

Dans la majorité des cas (85 à 88%) des cas d'intimidation entre enfants, d'autres enfants sont présents. Lorsque ces enfants témoins trouvent le courage d'offrir leur aide ou acceptent d'aider une victime d'intimidation, les gestes d'intimidation cessent en moins de 10 secondes dans 57% des cas.³

Les adultes sont rarement témoins de ces actes d'intimidation et n'ont donc guère l'occasion d'intervenir directement. Le personnel du milieu n'est au courant que de 4% des incidents.

4. Les filles sont plus susceptibles d'être intimidées en ligne que les garçons. (FAUX)

Certaines études montrent que les garçons sont victimes de cyberintimidation en plus grand nombre que les filles tandis que d'autres études montrent le contraire. D'autres études n'y voient aucune différence.

Toutefois, d'après quelques études, les filles seraient davantage cyberintimidées par les courriels alors que les garçons le seraient par les messages textes.⁴

5. Les élèves qui s'identifient comme LGBTQ+ ont plus de chance de vivre de l'intimidation. (VRAI)

En plus de pouvoir se faire intimider en raison de leur apparence, de leur taille, de la forme de leur corps ou de leur poids, les élèves qui s'identifient comme lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, ou personnes bi spirituelles, allosexuelles ou en questionnement (LGBTQ) ont trois fois plus de chance de se faire intimider que les jeunes hétérosexuels.⁵

³ <https://www.preynet.ca/fr/intimidation/faits-et-solutions>

⁴ Quintin J., Jasmin E., Théodoropoulou E, La cyberintimidation chez les jeunes: mieux comprendre pour mieux intervenir à l'école, 6 mai 2016

⁵ [Bully Free Alberta – Homophobic Bullying \(en anglais seulement\)](#)

Parallèlement, si un jeune diffère dans son expression de genre (le fait qu'un garçon se comporte de manière trop féminine ou qu'une fille se comporte de manière trop masculine), cela le rend aussi plus à risque de subir de l'intimidation.⁶

Vous pouvez consulter le tableau en annexe 4 afin d'élaborer davantage de Vrai ou Faux. Pourcentage d'élèves québécois du primaire ayant déclaré avoir subi ou non certaines formes d'agressions (%) 2013, 2015, 2017

3. L'INTIMIDATION

3.1. La définition

Selon l'analyse d'ESPACE, la violence se traduit par un abus de pouvoir d'une personne sur une autre plus vulnérable. Tout le monde peut être victime d'intimidation, mais aujourd'hui nous allons parler d'un abus de pouvoir qui peut se produire entre des enfants.

L'intimidation peut prendre des formes diverses et se manifester dans différents contextes. Toute personne peut être touchée par l'intimidation, peu importe son genre ou ses caractéristiques personnelles. Elle peut en être l'auteur, le témoin ou la victime.

La Loi sur l'instruction publique définit ainsi l'intimidation : « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »⁷

Voici les caractéristiques propres à l'intimidation⁸ :

- Inégalité des rapports de force
- Geste généralement délibéré
- Caractère répétitif (geste posé à plusieurs reprises par la même personne ou geste posé par plusieurs personnes différentes : même si chaque personne n'a commis le geste qu'une seule fois, la somme constitue une répétition)

⁶ <https://www.inspq.qc.ca/intimidation/jeunes>

⁷ *Loi sur l'instruction publique, chapitre 1, section 1, article 13, paragraphe 1.1*
<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/l-13.3%20.pdf>

⁸ Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025, Gouv.Qc
 10116_ROEQ/textesateliersadultes/Personnel/Bloc2juillet2021

3.2. Les différentes formes que peut prendre l'intimidation

Voici un témoignage d'une personne vivant avec une surdité qui démontre différentes formes que peuvent prendre l'intimidation. Ce témoignage se trouve sur le site de l'AQEP (Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs).

Les témoignages sont souvent des outils d'animation frappants et ils permettent de bien voir les dynamiques en place. Cet exemple a été trouvé sur le site <https://aqepa.org/temoignage-de-genevieve-nadeau/> :

Pour dynamiser: Demander aux participantes et participants d'identifier les différentes formes de violence dans la mise en situation.

« En 3e année, on a voulu m'envoyer dans une classe spéciale pour jeunes handicapés ; je suis finalement restée dans mon école, mais j'ai dû reprendre ma 3e année et j'ai perdu les amis avec lesquels je cheminai depuis la maternelle. J'étais la seule qui présentait ce handicap dans mon école. Les jeunes étaient méchants, me bousculant et même me tabassant ; je préférais rester seule. J'en suis même arrivée à me coucher très tard pour avoir l'air « maganée » et je me faisais vomir pour ne pas aller à l'école. J'en ai parlé à ma mère, mais le professeur disait que tout allait bien, préférant ne rien dire. La 6e année a été la pire de toutes. J'ai eu du temps supplémentaire pour faire les examens, seule dans un local. Ça m'aidait, mais les autres disaient que je trichais. Je me faisais bousculer et humilier et j'ai commencé à avoir des pensées suicidaires. »

Une distinction peut être faite quant à la forme d'intimidation vécue par un jeune. L'intimidation peut être :

- directe (agressions physiques)
- indirecte (rejet, rumeurs, divulgations...)

Nommez les catégories et donnez quelques exemples, au choix.

<u>Physique</u> Faire trébucher Bousculer intentionnellement ; Contraindre ; Frapper, etc.	<u>Verbale</u> Insulter, se moquer, ridiculiser ; Menacer ; Faire des remarques sexistes, homophobes, transphobes ou racistes, etc. Faire des remarques discriminatoires basées sur l'âge ou sur d'autres caractéristiques personnelles ;
---	--

<u>Sociale ou relationnelle</u> Propager des mensonges ou des rumeurs ; Dénigrer, humilier ; Regarder de manière méprisante ou menaçante ; Isoler, exclure, etc.	<u>Matérielle</u> Détruire ; Vandaliser ; S'approprier le bien d'autrui (y compris par exemple des images dans le cyberspace), etc.
--	--

3.3. La cyberintimidation

La cyberintimidation rend le phénomène de l'intimidation à un autre niveau, la violence est plus constante (jour et nuit) pour la victime et plus difficile à contrôler par les adultes. La victime peut également vivre plus d'isolement et d'impuissance en se retrouvant derrière l'écran.

L'intimidateur peut rejoindre virtuellement beaucoup de gens par ces gestes et paroles et, ainsi, élargir son influence. Par exemple, en utilisant Internet, il peut facilement rejoindre plusieurs élèves tandis qu'en personne, il aura seulement un petit groupe de spectateurs. De plus, l'intimidateur peut garder l'anonymat donc la victime, dans certains cas, ne sait même pas à qui elle a affaire.

À partir du moment où un enfant a accès à Internet et aux réseaux sociaux, il peut vivre de la cyberintimidation. Des courriels, textos, photos ou vidéos véhiculant de fausses rumeurs ou des propos haineux, qui ridiculisent, qui rabaisent ou qui dénigrent peuvent circuler à une très grande vitesse avec les nouveaux outils de communication.

L'intimidation a des conséquences néfastes chez la personne ciblée pouvant affecter également les autres personnes impliquées et nuire au climat de leur environnement.

Les écoles ont le devoir d'intervenir dans les cas de cyberintimidation. Se référer au Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025, orientation 2 *Assurer un climat sain, sécuritaire et positif pour l'ensemble des jeunes.*

4. **CONFLIT VS INTIMIDATION**

Outil suggéré pour dynamiser : tableau comparatif; rapport de pouvoir versus conflit

Les conflits

Lorsqu'un enfant vient se confier à nous, il convient de faire la différence entre un conflit et une situation d'intimidation. Mieux définir ces deux problématiques nous aiderait à intervenir.

Un conflit est un désaccord ou une différence d'opinions ou d'intérêts entre deux personnes qui se considèrent comme égales. Les deux parties ont le pouvoir d'influencer la situation. Et c'est d'ailleurs leur but! Si les personnes se laissent emporter par le désaccord, la tension émotionnelle peut vraiment s'intensifier. Un conflit mal géré peut se solder par une agression.

Dans certains groupes les conflits peuvent constituer une partie inévitable de la dynamique de ceux-ci, contrairement à l'intimidation. Par exemple, deux enfants qui se chicanent, chaque fois qu'ils jouent ensemble, pour déterminer qui va commencer le jeu. Ainsi, il faudrait ajuster son intervention en fonction du contexte.

Les moyens pour résoudre un cas de conflit vs un cas d'intimidation

Il existe différents modèles de résolution des conflits entre autres, la médiation par les pairs (par exemple: vers le pacifique).

Si une école songe à établir un modèle de résolution des conflits par les pairs, il est important qu'elle veille à ce que ce modèle ne soit pas appliqué dans les cas d'intimidation et qu'il ne remplace pas le soutien d'un adulte. Il faut s'assurer d'avoir bien évalué la situation (intimidation ou conflit). Imaginez que vous êtes une élève ou un élève qui subit des actes d'intimidation et que vous devez faire face à la personne qui vous intimide pour lui expliquer les conséquences de l'intimidation et ensuite pour l'entendre donner sa vision de la situation.

Notre responsabilité, en tant qu'adulte, est de garantir la sécurité de l'élève qui subit les actes et veiller à ce que l'élève (ou le groupe d'élèves) qui intimide ou encourage les actes assume la responsabilité de leurs actions.

Outil suggéré pour dynamiser : annexe 3 : Exemples de situations où la résolution de conflits est indiquée ou n'est pas indiquée.

5. LA VICTIME

Certaines caractéristiques peuvent rendre un enfant plus vulnérable dans un contexte d'intimidation. Certains facteurs peuvent maintenir l'enfant dans une position de victime : Manque de soutien, d'autonomie, surprotection.

Voici quelques caractéristiques distinctives :

- **L'apparence physique** : grandeur, taille, traits du visage, couleur des cheveux et de la peau, style vestimentaire;
- **Orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre**;
- **Handicap, autre condition médicale** (ex. : allergie) ... (comme nous l'avons vu dans notre témoignage);
- **Enfants qui ont des troubles intériorisés** : dépression, troubles anxieux;
- **Traits de personnalité et habiletés sociales** : timidité, faible estime personnelle...bégaïement, tics verbaux ou moteurs, impulsivité, hyperactivité, maladresses dans ses interactions avec les autres;
- **Caractéristiques culturelles** : langue, origine, religion;
- **Toutes autres conditions qui pourraient être distinctives chez l'enfant** : résultat scolaire.

Attention: Éviter d'étiqueter les enfants, car cela donne des armes à l'intimidateur.
Ex. : traiter un enfant de menteur ou nommer son diagnostic ; par exemple TDAH...

5.1. Des rôles multiples et changeants

Certains enfants victimes d'intimidation en arrivent à adopter à leur tour des comportements agressifs et harcelants envers les autres. Dans ce renversement de rôle, il faut voir l'expression de leur frustration, une réponse émotionnelle de défense. C'est une façon de reprendre le contrôle.⁹

« En fait, il peut arriver que le même enfant prenne simultanément les deux rôles ou passe de l'un à l'autre à diverses étapes de son enfance ou de ses études. »¹⁰

⁹SAINT-PIERRE, Frédérique, *Intimidation, harcèlement. Ce qu'il faut savoir pour agir*. Montréal, Éditions du CHU de Sainte-Justine, 2013, p.34

¹⁰ LAWSON, Sarah, *Votre enfant est-il victime d'intimidation? Guide à l'usage des parents*, Les éditions de l'Homme, 1996, p. 37

L'enfant intimidé peut devenir intimidateur s'il :

- Analyse faussement une situation (sa perception de la situation fait qu'il y a seulement deux rôles: gagnant ou perdant);
- Est influencé par les pairs;
- Réalise qu'il peut avoir du pouvoir sur les autres (potentiellement en abuser);
- Veut retrouver la position de pouvoir qu'il a perdu (quitter le rôle du perdant);
- Veut faire partie de la « gang », à n'importe quel prix (risque de faire de mauvais choix).

Lorsque l'enfant intimidé devient intimidateur, ce n'est pas le résultat d'une réflexion éclairée, mais un mécanisme de protection.

5.2. Les signes qu'un enfant est victime d'intimidation :

Comme dans toutes les formes de violence vécues par l'enfant, des conséquences sont observables souvent par des changements de comportement. En voici quelques-uns :

- Manque d'enthousiasme vis-à-vis l'école;
- Réticence à se rendre ou à revenir de l'école à pied;
- Évitement des activités parascolaires;
- Baisse de motivation ou des résultats scolaires;
- Perte d'objets personnels;
- Évitement de la cafétéria ou de la cour de récréation;
- Signes de tristesse;
- Signes d'anxiété (maux de ventre, maux de tête...).

On remarque que plusieurs de ses comportements ont été identifiés dans le témoignage présenté plus tôt. Si nous remarquons des changements de comportements, vérifiez vos doutes auprès de l'enfant.

6. LES TÉMOINS

La majorité des jeunes ne sont pas victimes d'intimidation et ne se comportent pas de manière intimidante envers les autres, mais ils sont très nombreux à être exposés à ces situations à titre de témoins. En effet, une forte majorité des jeunes rapportent avoir été témoins de diverses formes d'intimidation, que ce soit de manière directe ou indirecte. Par ailleurs, sans être directement témoins d'actes d'intimidation, plusieurs jeunes en ont entendu parler par la suite.

Le problème de l'intimidation concerne donc l'ensemble des jeunes. Il faut attacher de l'importance à cette situation pour deux raisons principales :

- On considère que les témoins contribuent et participent d'une certaine manière à la dynamique de l'intimidation, qu'il s'agit en quelque sorte d'une complicité silencieuse.
- On reconnaît maintenant que les jeunes témoins sont affectés par cette exposition à la violence et qu'ils en subissent des impacts négatifs.

Même si la majorité des enfants affirment ne pas aimer voir un autre enfant se faire agresser, ils sont attirés par une scène d'intimidation. Cela explique donc le haut pourcentage (85 à 88%) de témoins présents lors de ces agressions.¹¹

6.1. Les impacts de l'intimidation sur les témoins

- Un sentiment d'insécurité et la peur de devenir soi-même une cible d'intimidation, cela pouvant donner lieu à des réactions de stress et à de la vigilance excessive ;
- Un sentiment d'impuissance devant les incidents d'intimidation : ne pas savoir comment agir pour aider une victime et même craindre d'aggraver sa situation en intervenant ;
- Des comportements agressifs pour s'affirmer et se protéger par peur d'être visé par un intimidateur ;
- De la démotivation scolaire et de l'absentéisme ;
- Un sentiment de culpabilité pour ne pas être intervenu ;
- La désensibilisation devant les actes d'intimidation, ce qui contribue à leur banalisation, les jeunes n'étant plus en mesure d'en évaluer la gravité.

6.2. Pourquoi les témoins n'agissent pas?

Par peur des conséquences

Force est de constater qu'il est bien difficile pour les enfants de s'engager de manière active et positive auprès de leurs pairs qui sont victimes d'intimidation. Bien souvent, ils ne savent pas comment s'y prendre ou redoutent que leur intervention entraîne des conséquences négatives pour eux-mêmes. En effet, les jeunes peuvent craindre qu'en prenant la défense d'une victime, l'intimidateur les prenne aussi à partie.

Pour l'acceptation sociale

La pression d'être « accepté par les autres » peut également faire en sorte que les témoins décident de ne pas dénoncer afin de ne pas vivre des répercussions et être ciblé comme victime. L'affiliation à un jeune vulnérable n'est pas vue par les autres comme une manière d'être plus reconnu au sein d'un groupe.

¹¹ <https://www.preynet.ca/fr/intimidation/faits-et-solutions>

Pour ne pas être le dénonciateur

Les jeunes accordent généralement peu de valeur dans l'action de dénoncer les faits et gestes d'un intimidateur. Il existe aussi beaucoup de confusion : Est-ce bien ou pas de le faire? L'enjeu est encore plus difficile lorsque les jeunes sont du même groupe.

Malgré nous, nous entretenons parfois des messages qui peuvent créer de la confusion chez les jeunes. Par exemple, la fameuse phrase, « gère ta fougère ». Elle n'est pas problématique en soi si on s'assure d'expliquer aux enfants la différence entre dénonciation et les commérages.

Le fait de dénoncer un des élèves de l'école est souvent vu comme un manque de loyauté. Il est important de les rassurer et de leur montrer l'importance de dénoncer lorsqu'un ami ou lui-même ne se sent pas en sécurité.¹²

6.3. Comment soutenir les témoins ?

- Encourager les jeunes à agir lorsqu'elles ou ils sont témoin d'une situation d'intimidation;
- Les encourager à défendre la victime et à ne pas adopter une attitude pouvant « pousser » l'intimidateur à continuer (rires, se moquer aussi de la personne);
- Les sensibiliser à l'idée que s'ils ne réagissent pas, les autres peuvent penser qu'il est d'accord avec l'intimidateur;
- Les inciter à réunir d'autres témoins pour aider la victime ;
- Les encourager à chercher de l'aide d'un adulte;
- Les encourager à offrir du soutien et du réconfort à la personne victime d'intimidation (par exemple par des gestes amicaux ou en offrant de se joindre au groupe).

7. PRÉVENIR ET INTERVENIR EN NEUF ÉTAPES

Vous avez déjà un plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui est révisé annuellement et actualisé au besoin.

Nous vous proposons ici une démarche en quelques points afin de vous positionner clairement contre l'intimidation. La démarche souhaite encourager le sentiment de confiance

¹² SAINT-PIERRE, Frédérique, *Intimidation, harcèlement. Ce qu'il faut savoir pour agir*, Montréal, Éditions du CHU de Sainte-Justine, 2013, p.39 et 40.

et d'autonomie des enfants face aux situations difficiles vécues. Le soutien de l'adulte est nécessaire et il sera important de s'assurer d'orienter la démarche tout en respectant les besoins de l'enfant en fonction de la situation.

Remettre le document aux personnes participantes. (**ANNEXE 5 : Mettre fin à des actes d'intimidation en neuf étapes.**)

Dépendamment du niveau de connaissances des personnes sur le sujet ou le temps alloué pour cet atelier, vous pouvez prendre le temps d'expliquer chacune des neuf étapes ou le survoler et expliquer brièvement son contenu.

8. ET L'INTIMIDATEUR LUI...

Chez les jeunes du primaire, l'intimidation débute souvent par des gestes isolés. S'il n'y a pas d'intervention rapide, ces gestes peuvent devenir répétitifs et la situation peut devenir plus problématique. La plupart du temps, à cet âge-ci, les enfants ne savent pas qu'ils intimident (ou n'ont pas conscience de la gravité de leurs actes). Il est donc d'autant plus important d'intervenir rapidement. Il faut savoir que les auteurs d'intimidation sont susceptibles d'adopter des comportements antisociaux similaires à l'adolescence et à l'âge adulte : harcèlement, délinquance, violence conjugale ... (source sécurité publique canada).

8.1. Quelques caractéristiques de l'intimidateur :

- Manque d'empathie; a de la difficulté à comprendre les sentiments des autres;
- Besoin de faire valoir son pouvoir, utilise la violence de manière fonctionnelle, pour obtenir un gain;
- Autoritaire, dominateur, exigeant;
- A des capacités limitées à gérer les conflits interpersonnels, à exprimer sa colère et sa frustration et à communiquer;
- Difficulté à demander de l'aide ou à recevoir des consignes;
- Veut souvent avoir le dernier mot, il pense tout connaître;
- Extrêmement sensible à l'offense;
- Peut manquer d'encadrement et de présence parentale;
- Tendance à interpréter l'information sociale de façon erronée, à attribuer des intentions hostiles aux autres et à percevoir de l'hostilité là où il n'y en a pas;
- Donne une fausse image d'assurance, se sent impuissant dans des aspects de sa vie (a peur d'avoir l'air faible);
- Peut sembler insensible aux punitions;

- Peut développer de meilleures stratégies et apprendre des comportements plus adaptés si la situation d'intimidation se règle rapidement; d'où l'importance d'intervenir au plus tôt.¹³

On peut donc résumer ces caractéristiques en trois besoins à combler chez l'enfant:

- Le besoin d'estime (sentiment d'avoir de la valeur, se sentir utile)
- Le besoin d'appartenance (souhaite être reconnu, se sentir aimé, avoir un statut, faire partie d'un groupe)
- Le besoin de sécurité

Le comportement de l'intimidateur peut être les conséquences de son vécu. Il est donc important de vérifier ce qui se passe dans son quotidien autant à la maison qu'à l'école. Celui-ci peut être aussi une victime d'intimidation... L'intervention n'en sera que plus adéquate si nous avons toutes ces informations.

8.2. Quelques pistes de solution à apporter aux jeunes intimidateurs

- Utiliser leurs forces autant pour trouver un geste réparateur que pour prendre soin des autres; on veut développer son empathie;
- Donner les conséquences à l'intimidateur en privé pour ne pas qu'il recherche l'attention et rendre plus vulnérable la victime;
- Créer un lien avec l'intimidateur afin de lui faire réaliser que certains adultes peuvent l'encadrer avec bienveillance.
- Lui redonner le sentiment qu'il a du pouvoir sur sa vie tout en ayant des rapports égalitaires avec ses pairs.

Intervenir auprès de l'intimidateur est un processus à long terme.

9. ACTIVITÉS POUR LES CLASSES DES ÉCOLES PRIMAIRES

Au choix : si cette partie n'est pas abordée, elle peut être imprimée et distribuée ou sélectionner les plus pertinentes pour votre organisme.

Pour dynamiser: valoriser leurs initiatives, en soulignant l'impact positif qu'elles peuvent avoir sur le climat sécuritaire de l'école

Dans votre classe, avez-vous des activités qui aident à développer l'empathie, la capacité à résoudre les problèmes...?

¹³ <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1998468>

Afin de varier vos activités, nous vous en proposons quelques-unes à pratiquer en classe qui aideront les élèves à réfléchir, à développer leur empathie et à trouver des solutions face à l'intimidation.

1. Développer la capacité de résoudre des problèmes :

Lisez un article de journal dont le thème principal est l'intimidation. Divisez la classe en petits groupes et demandez aux élèves de faire une tempête d'idées afin de trouver des solutions au problème. Écrivez d'autres fins à l'histoire.

Demandez l'aide des élèves pour trouver et évaluer diverses solutions à des situations difficiles.

Donner du temps aux élèves pour réaliser des jeux de rôle à partir des solutions trouvées aux situations des points précédents.

2. Favoriser les relations saines entre élèves :

Faites un remue-méninge avec les enfants pour déterminer quelles sont les qualités d'une amie ou d'un ami et ce qu'il faut faire pour nouer de bons liens d'amitié et garder ses amies et amis.

Demandez aux élèves de fabriquer un babillard sur lequel ils afficheront des mots ou des photos sur le thème de l'égalité.

Encouragez les élèves à porter une attention particulière aux histoires d'amitié qu'ils découvrent dans divers livres. Discutez des aptitudes sociales nécessaires pour se faire des amies et amis telles que révélées dans ces histoires.

3. Signaler les cas d'intimidation sans mettre une personne en danger :

Fournissez une boîte dans un endroit discret où l'élève peut glisser une note afin de demander de l'aide ou signaler des inquiétudes en matière d'intimidation. Si cela s'avère nécessaire, songez à rencontrer les élèves individuellement pour parler de leurs préoccupations.

Tenez une discussion au sujet de l'intimidation et de ses impacts. Pendant ces discussions, assurez-vous de toujours respecter la confidentialité des enfants.

Montrez que vous vous êtes engagés à écouter les élèves et à assurer leur sécurité en mettant en œuvre les suggestions qu'elles et ils ont soumises lors des discussions ou qu'elles ou ils ont déposées dans la boîte.

4. Établir des valeurs communes :

Rédigez, en collaboration avec les élèves, un « contrat » visant à assurer la sécurité de tous les élèves de la classe. Faites une tempête d'idées sur les attitudes à privilégier pour faire preuve de respect et d'équité les uns envers les autres. Faites-les participer aux discussions.

Demandez aux élèves et aux enseignantes et enseignants de signer le contrat et affichez-le dans un endroit bien en vue.

Encouragez les élèves à se référer au contrat lorsqu'il s'agit de question de comportement inadéquat, afin de promouvoir les idéaux d'équité et de respect.

Examinez diverses sociétés (peut-être. Les pionnières et les pionniers, les autochtones, l'ancienne Égypte, les Aztèques). Rédigez un rapport au sujet des valeurs communes telles que le respect et le travail en équipe et leurs effets sur le développement de la société en question.

5. Enseigner l'affirmation de soi :

Discutez avec les élèves des solutions constructives pouvant les aider à exprimer leurs besoins dans des situations difficiles et faites-en la liste. Affichez cette liste dans la salle de classe et distribuez-la aux élèves. Établissez également une liste de solutions positives aux divers conflits. Les élèves peuvent compléter cette liste au fur et à mesure qu'elles ou ils apprennent ou sont témoins de nouvelles façons de régler un conflit.

Examinez avec les élèves un processus de résolution de problème et pratiquez les différentes étapes du processus en leur faisant jouer des jeux de rôle. Employez les idées de la classe comme 'but social' dans les activités d'apprentissage coopératives.

6. Insister sur la collaboration :

Évitez de faire des commentaires sur le rendement d'une ou d'un élève devant les autres élèves. (La divulgation publique des notes favorise le développement d'une structure de pouvoir dans la salle de classe.)

Expliquez aux élèves qu'il existe de nombreux types d'intelligence et d'aptitudes et encouragez-les à valoriser les forces des autres en leur demandant par exemple de trouver une force chez leur voisin.

Créez un babillard sur lequel les enfants et le personnel scolaire peuvent afficher des notes de remerciement pour les gestes amicaux et de soutien.

Assurez un équilibre entre les activités et les jeux de nature compétitive et non compétitive. Essayez de bien contrebalancer les forces et les aptitudes des groupes et des équipes que vous formez. Laissez les élèves choisir leur propre équipe, car il faut être vigilant comme adulte dans le cas où un enfant serait rejeté.

Travaillez avec les élèves sur un projet communautaire. Trouvez des moyens de faire participer toutes et tous les élèves en identifiant les intérêts et les aptitudes de chacune et chacun d'entre eux.

Invitez les élèves à créer une salle de classe accueillante pour les nouveaux arrivants. Demandez à une ou un élève d'aider les nouvelles et nouveaux élèves à se familiariser avec l'école. Faites participer tous les élèves à la création d'une affiche ou de cartes qu'ils remettront aux nouveaux arrivants le premier jour de classe. Faites une liste sur laquelle figurera le nom de tous les élèves et, entre autres, leurs aliments, sports, jeux, sujets, activités parascolaires et émissions de télévision préférée.

7. Encourager le sentiment d'empathie :

Dressez une liste de sentiments et encouragez les élèves à les utiliser pour exprimer leurs propres sentiments. Affichez cette liste dans la salle de classe et distribuez-la aux élèves.

Lisez un article ou décrivez une situation aux élèves et demandez-leur de se mettre à la place de la personne et d'exprimer leurs sentiments dans leur journal de bord.

Ne manquez aucune occasion d'encourager le sentiment d'empathie, par exemple, dans vos discussions sur les événements d'actualité, sur les livres ou encore sur les événements historiques ou qui se sont produits dans diverses écoles.

Demandez aux élèves d'essayer de décrire les sentiments des personnes qui ont été touchées et leurs propres sentiments. Encouragez les enfants à être à l'écoute des sentiments des autres.

8. Se servir de l'humour pour influencer d'une façon positive :

Inscrivez une blague inoffensive au tableau chaque jour avant l'arrivée des élèves.

Présentez aux élèves des blagues ou des caricatures trouvées dans des publications et évaluez avec eux si ces blagues ou caricatures sont inoffensives.

Mettez en valeur des livres et des histoires positivement humoristiques

9. Utiliser la littérature jeunesse :

Nous croyons que la littérature jeunesse est un excellent moyen de favoriser les dialogues entre les enfants, les parents et le personnel enseignant.

L'organisme Kaléidoscope- littérature jeunesse pour un monde égalitaire- propose un répertoire de livres classés sous huit thématiques qui rejoignent le programme ESPACE. Ils abordent des sujets tels que les droits des enfants, l'affirmation de soi, l'estime, l'image corporelle et la diversité sexuelle.

Voir annexe 6 : Littérature jeunesse pour quelques titres de livres traitant particulièrement de l'intimidation.

10. CONCLUSION

Bien que cette problématique soit complexe et qu'il n'existe pas de façon infaillible pour la résoudre. En parler, être à l'écoute des enfants, les informer, développer leur empathie et prendre au sérieux leurs confidences sont des moyens que nous pouvons utiliser auprès des enfants pour maintenir leur sécurité.

En tant qu'adulte qui travaille avec les enfants, vous pouvez faire la différence dans la vie des élèves et favoriser un parcours scolaire épanouissant.

11. QUELQUES RÉFÉRENCES

<http://www.bienetrealecole.ca/modules-de-formation/prevention-de-lintimidation/communication-saine/resolution-de-problemes/mettre>

<http://www.bienetrealecole.ca/modules-de-formation/prevention-de-lintimidation/comment-faire-cesser-lintimidation/quelques-strategies-simples/conflit-vs-intimidation>

Autres liens utiles:

<http://www.mels.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/>

<https://centrexel.com/fr/projects/fort/>

<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/entrevue/46088/plusfort-application-intimidation-jeunes-ressources-outils-victimes>

www.aidezmoisvp.ca

www.definirlafrontiere.ca

www.espacesansviolence.org

Merci à ESPACE Abitibi-EST et ESPACE Mauricie pour leur documentation!

ANNEXE 1 : PLAN DE TRAVAIL (SYNTHÈSE DU BLOC THÉMATIQUE 2)

1. ACCUEIL ET PRÉSENTATION

Thème : L'intimidation en milieu scolaire

2. MYTHES ET RÉALITÉS

- Les formes courantes d'intimidation et comment les reconnaître
- L'intimidation dans le temps
- Les moyens pour faire face à un intimidateur
- L'intimidation selon le genre ?

3. L'INTIMIDATION

3.1. La définition selon la Loi sur l'instruction publique :

Les caractéristiques propres à l'intimidation :

- Déséquilibre des pouvoirs
- Intention de faire du mal
- Répétition et aggravation dans le temps
- Détresse de la personne qui subit les actes, accompagnée bien souvent de peur ou de terreur
- La personne qui a recours aux actes prend plaisir à constater ces effets sur la personne qui subit les actes
- Menace – implicite ou explicite – d'autres agressions

3.2. Les différences formes que peut prendre l'intimidation

- Témoignage
- Les formes d'intimidation :
 - Physique
 - Verbale
 - Sociale ou relationnelle
 - Matérielle

3.3. La cyberintimidation

4. CONFLIT VS INTIMIDATION

- Les conflits
- Les moyens pour résoudre un cas de conflit vs un cas d'intimidation

5. LA VICTIME

Caractéristiques distinctives :

- L'apparence physique
- Orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre
- Handicap, autre condition médicale
- Enfants qui ont des troubles intérieurs
- Traits de personnalité et habileté sociales
- Caractéristiques culturelles
- Toutes autres conditions qui pourraient être distinctives chez l'enfant

5.1. Des rôles multiples et changeants

5.2. Les signes qu'un enfant est victime d'intimidation

6. LES TÉMOINS

6.1. Les impacts de l'intimidation sur les témoins

6.2. Pourquoi les témoins n'agissent pas ?

- Par peur des conséquences
- Pour l'acceptation sociale
- Pour ne pas être le dénonciateur

6.3. Comment soutenir les témoins ?

7. PRÉVENIR ET INTERVENIR EN NEUF ÉTAPES

8. ET L'INTIMIDATEUR LUI...

8.1. Quelques caractéristiques de l'intimidateur

8.2. Quelques pistes de solution à apporter aux jeunes intimidateurs

9. ACTIVITÉS POUR LES CLASSES DES ÉCOLES PRIMAIRES

- Développer la capacité de résoudre des problèmes
- Favoriser les relations saines entre élèves
- Signaler les cas d'intimidation sans mettre une personne en danger
- Établir des valeurs communes
- Enseigner l'affirmation de soi
- Insister sur la collaboration
- Encourager le sentiment d'empathie
- Se servir de l'humour pour influencer d'une façon positive
- Utiliser la littérature jeunesse

10. CONCLUSION

11. QUELQUES RÉFÉRENCES

ANNEXE 1 : plan de travail

ANNEXE 2 : rapport de pouvoir versus conflit

ANNEXE 3 : situations de conflits pour de rapport de pouvoir

ANNEXE 4 : statistiques

ANNEXE 5 : mettre fin à l'intimidation en neuf étapes

ANNEXE 6 : littérature jeunesse

ANNEXE 2**OUTILS SUGGÉRÉS :****RAPPORT DE POUVOIR VERSUS CONFLIT****Différences :**

CONFLIT	RAPPORT DE POUVOIR
Désaccord entre 2 enfants	Domination un sur l'autre
2 enfants égaux	Recherche gain personnel
Solution par la négociation	Utilisation de la violence
2 gagnants ou autres solutions créatives	1 gagnant et 1 perdant

Intervention :

CONFLIT	RAPPORT DE POUVOIR
Comprendre le problème	Évaluer l'intention de l'agresseur
Rester neutre	Prendre pour la victime
Médiation	Rétablir l'égalité
	Conséquences pour l'agresseur et accompagnement

ANNEXE 3

OUTILS SUGGÉRÉS :

Situations de conflits ou de rapport de pouvoir

Voici quelques exemples de situations pour lesquelles il est parfois indiqué et parfois non recommandé de recourir à une technique de résolution de conflits.

Dépendamment du temps alloué, choisir au moins 2 exemples : 1 exemple où la résolution de conflits est indiquée et un autre où la résolution de conflit n'est pas indiquée.

Deux enfants – Alice en 3e année et Thalia en 5e année – jouent ensemble dans la cour de récréation et repèrent en même temps un jouet très populaire. On annonce le jouet perdu à l'interphone pendant quelques jours, mais aucun enfant ne vient le réclamer. Les deux enfants qui l'ont trouvé veulent le garder. Dois-je avoir recours aux techniques de RC? Pourquoi?

Le recours aux techniques de résolution de conflit est indiqué pour les raisons suivantes:

- ✓ Bien que l'âge des deux enfants diffère grandement, rien ne semble indiquer qu'il y a un déséquilibre des pouvoirs.
- ✓ Les deux enfants ont droit au jouet, car ils l'ont vu au même moment.

Tous les midis, Vincent, un garçon très populaire de 6e année organise différents jeux dans la cour d'école. Tous les enfants peuvent y participer, à l'exception d'un garçon. Ce dernier, Maxime, est petit et très timide. Vincent avoue ne pas vouloir jouer avec cet enfant et ajoute que puisque c'est lui qui organise les jeux, il a le droit de choisir avec qui il veut jouer. Le garçon qui est exclu est seul et a l'air très triste. Dois-je avoir recours aux techniques de RC? Pourquoi?

Le recours aux techniques de résolution de conflit n'est pas recommandé pour les raisons suivantes:

- ✓ Il est clair que l'enfant est exclu intentionnellement et qu'il est très bouleversé. On se trouve donc en présence de deux critères: intention de faire du mal et détresse vécue par l'enfant intimidé.
- ✓ Il y a répétition étant donné que l'élève est exclu de plusieurs jeux.
- ✓ Il semble y avoir un déséquilibre des pouvoirs, comme le prouve le statut social des deux enfants; un est populaire et extraverti et montre des aptitudes de leadership, l'autre est timide et plus petit physiquement.
- ✓ Il est important de sensibiliser Vincent et tous les enfants à l'impact de l'exclusion.

Une fille de 3e année accuse un garçon de sa classe d'avoir volé son dessert. Elle se fâche contre lui devant tous les enfants. Il lui répond du tac au tac qu'il ne l'a pas volé. La fille décide d'en parler à un membre du personnel enseignant. Dois-je avoir recours aux techniques de RC? Pourquoi?

Le recours aux techniques de résolution de conflit est indiqué pour les raisons suivantes:

- ✓ Rien ne semble indiquer un déséquilibre des pouvoirs. En répondant du tac au tac à la jeune fille, le garçon montre qu'il a confiance en lui-même. La fille qui accuse directement le garçon montre aussi qu'elle se sent capable de défendre ses droits.
- ✓ Cela semble s'être produit seulement une fois et même si la fille est suffisamment contrariée pour aller demander l'aide d'un membre du personnel enseignant, elle ne semble pas avoir peur ni être en détresse.

Nazim, un garçon de 1^{re} année, demande à Dylan un enfant de sa classe, de jouer avec lui. Dylan lui répond qu'il ne veut pas jouer avec lui. Pendant deux semaines, Nazim demande sans cesse à Dylan de jouer. Nazim n'a pas beaucoup d'amis et semble vouloir désespérément se lier d'amitié avec Dylan, qui commence à se sentir harcelé. Dois-je avoir recours aux techniques de RC? Pourquoi?

Le recours aux techniques de résolution de conflit est indiqué pour les raisons suivantes:

- ✓ Bien qu'il y ait un déséquilibre des pouvoirs, l'un des garçons n'a pas beaucoup d'amis et a très peu d'aptitudes sociales, il n'a pas réellement l'intention de faire du mal.
- ✓ Dylan, qui refuse de jouer avec Nazim, ne le fait pas non plus dans le but d'être mesquin (il n'en parle pas aux autres enfants, il n'essaie pas d'humilier l'autre garçon ou de lui faire du mal), il écoute tout simplement ses sentiments et il a le droit de choisir ses amis.

REMARQUE: Il est important de respecter la personnalité des enfants et de leur permettre d'exprimer leurs goûts et leurs préférences. Bien qu'il soit recommandé d'apprendre à l'enfant qui ne veut pas être l'ami de l'autre à exprimer ses sentiments de façon plus constructive, il n'est pas nécessaire de le forcer à être ami avec quelqu'un qu'il ne veut pas fréquenter.

Un groupe de huit filles de 4^e année sont toujours ensemble dans la cour d'école. Les fins de semaine, elles dorment à la maison de l'une ou de l'autre. Un jour, pendant la récréation, Sabrina fait un commentaire qui insulte Kim. Le jour suivant, Kim et toutes les autres filles du groupe rejettent Sabrina, et refusent de la regarder ou de lui adresser la parole. Ce stratagème se poursuit au cours de la semaine suivante. Sabrina s'enferme de plus en plus dans sa coquille, jusqu'à manquer des jours d'école. Dois-je avoir recours aux techniques de RC? Pourquoi?

Le recours aux techniques de résolution de conflit n'est pas recommandé pour les raisons suivantes:

- ✓ Bien que cette relation ait commencé comme une relation saine entre pairs, elle a évolué en un déséquilibre des pouvoirs étant donné que tout le groupe de filles a décidé d'en exclure une.
- ✓ La réaction de Sabrina (repli sur elle-même, absentéisme) indique que la situation lui cause beaucoup de détresse.

- ✓ Les sentiments de rejet et d'exclusion découlent de gestes répétés quotidiennement. Kim, l'instigatrice, a l'intention de blesser la jeune fille parce que c'est elle qui encourage le reste du groupe à la repousser.

ANNEXE 4

Pourcentage d'élèves québécois du primaire ayant déclaré avoir subi ou non certaines formes d'agressions (%) - 2013, 2015, 2017

FORMES D'AGRESSION	JAMAIS			QUELQUES FOIS (1 À 2 FOIS/ANNÉE)			SOUVENT/TRÈS SOUVENT (CUMUL DE 2-3 FOIS/MOIS ET +)		
	2013	2015	2017	2013	2015	2017	2013	2015	2017
Insulté ou traité de noms	44,2	49,9	48,5	36,4	34,5	35,4	19,4	15,7	16,1
Bousculé intentionnellement	65,5	66,1	63,7	27,2	27,0	29,9	7,3	6,9	7,4
Cible de commérages pour éloigner les amis	63,1	66,2	65,6	27,6	26,2	25,7	9,2	7,6	8,7
Frappé	74,6	76,4	73,5	21,0	19,2	22,3	4,4	4,4	4,3
Vol d'objets personnels	78,5	79,7	80,6	19,0	17,9	17,0	2,5	2,4	2,4
Traité de noms à connotation sexuelle (ex. : pédale, fif, fifi, tapette ou gouine)	72,7	78,9	79,8	20,9	16,4	15,7	6,5	4,7	4,5
Menacé sur le chemin de l'école (piétons)	87,0	91,2	89,4	10,3	7,2	8,7	2,7	1,6	1,9
Agressé et blessé grièvement	93,8	94,4	93,6	5,4	4,5	5,4	0,8	1,0	1,0
Rejeté en raison de caractéristique personnelle (ex. : trait physique, personnalité, résultats scolaires)	80,9	85,1	84,6	13,9	11,6	11,6	5,2	3,4	3,8

Les formes d'agression soulignées en vert sont celles pour lesquelles un changement positif significatif a été observé entre 2013, 2015 et 2017.

Source : tiré du *Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement du Québec*³

ANNEXE 5

Mettre fin à des actes d'intimidation en neuf étapes

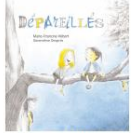
- 1. Déterminez quel est le problème :** donnez à l'élève l'occasion de dire ce qui s'est passé et de rassembler les renseignements de base au sujet de la situation (comment, à quelle fréquence, quand et où, qui était présent, etc.). Il est important de lui donner suffisamment d'espace et de temps pour décrire la situation et d'éviter de l'interroger ou de faire pression pour obtenir des renseignements.
- 2. Examinez ce qui a déjà été fait ou ce qu'on a déjà essayé de faire pour régler le problème :** avant de demander l'aide d'un adulte pour mettre fin à des actes d'intimidation, un élève a probablement déjà essayé de trouver des solutions, seul ou avec l'aide de pairs, sans parvenir à régler le problème. Il a atteint la limite de ses propres ressources. Une des étapes importantes dans la recherche de nouvelles stratégies est de lui demander de vous parler des mesures qu'il a déjà prises pour faire cesser l'intimidation.
- 3. Faites une séance de « remue-méninges » pour trouver des solutions possibles :** c'est le temps de faire preuve de créativité et de ne pas imposer de limites. Acceptez toutes les suggestions et notez-les sans en discuter ni poser de jugement. Il est particulièrement important d'encourager l'élève à participer activement à cette étape.
- 4. Évaluez les solutions et faites ressortir les risques et les avantages potentiels de chaque solution :** l'élève et l'adulte peuvent maintenant utiliser leur esprit critique. Même s'il est préférable que l'élève demeure à l'avant-plan à cette étape, les commentaires de l'adulte peuvent lui être très utiles. L'adulte peut soulever certains points problématiques en posant des questions qui permettent à l'élève de réfléchir et de tirer ses propres conclusions. Voici des exemples: « Qu'est-ce qui pourrait arriver si tu amènes ton grand frère avec toi pour faire peur à l'élève qui essaie de t'intimider? » « Comment pourrait-il réagir? » « Est-ce que ton père va toujours pouvoir venir te chercher après l'école? » L'intonation et l'attitude de l'adulte sont très importantes à cette étape. Il importe que l'adulte trouve des façons de montrer à l'élève qu'il le respecte et a confiance en ses capacités et en son intelligence. Pensez au choix des mots, à l'intonation de la voix, au langage corporel, aux expressions faciales, etc.
- 5. Choisissez une solution :** après avoir bien discuté des avantages et des inconvénients des différentes solutions, il est essentiel que l'élève prenne une décision sans être influencé par l'adulte. Il est important que l'adulte et l'élève n'oublient pas que si cette solution ne parvient pas à régler le problème, il est toujours possible d'en essayer une autre.

6. **Établissez un plan d'action** : encouragez l'élève à donner des idées concrètes et beaucoup de détails. L'adulte peut ici aussi l'aider à établir le plan en posant des questions d'une façon délicate et respectueuse pour examiner à fond la situation.
7. **Appliquez le plan d'action** : essayez de faire en sorte que l'enfant ait du soutien, s'il le désire, pendant qu'il applique son plan d'action. Il pourrait notamment prévoir dans son plan d'action de demander l'aide d'une amie ou d'un ami ou d'un adulte en qui il a confiance (comme vous).
8. **Assurez un suivi après l'application du plan d'action et évaluez les résultats** : cette étape est très importante, car l'élève peut facilement se décourager et même arrêter de mettre en œuvre son plan s'il ne réussit pas à régler le problème. Il est important que l'adulte demeure optimiste et confiant à cette étape. Il importe d'intégrer les expériences de l'élève dans le processus naturel de résolution de problèmes plutôt que de les voir comme des échecs.
9. **Au besoin, retournez à l'étape 5 et recommencez** : le processus de résolution de problèmes est un processus continu, qui peut nécessiter plusieurs essais et erreurs. Il est important d'intégrer les stratégies qui ne portent pas fruit dans le processus d'apprentissage de manière constructive.

<https://www.bienetrealecole.ca/modules-de-formation/prevention-de-lintimidation/communication-saine/resolution-de-problemes/mettre>

ANNEXE 6

Littérature jeunesse

 Lili Macaroni : je suis comme je suis! Auteure : Nicole Testa 4-9 ans Intimidation, Courage, Différence, Affirmation de soi, Solidarité	 Tu peux Auteure : Elise Gravel 4-9 ans Égalité des sexes, Estime de soi, Stéréotypes de genre, Affirmation de soi	 Respecte mon corps Auteure : Catherine Dolto 4-6 ans Consentement, Éducation sexuelle, Violence sexuelle, Notion de toucher	 La déclaration des droits des filles Auteure : Elisabeth Brami 4-9 ans Égalité des sexes, Stéréotypes de genre, Droits, Pensée critique	 La déclaration des droits des garçons Auteure : Elisabeth Brami 4-9 ans Égalité des sexes, Stéréotypes de genre, Droits, Pensée critique
 Des roches plein les poches Auteur(e) : Frédéric Wolfe 6-9 ans Conflit entre parents, Séparation, Gestion des émotions, Isolement	 La liberté Auteur : Emmanuel Vaillant 6-9 ans Droits de l'enfant, Liberté, Pensée critique, Histoire	 D'AUTRES SUGGESTIONS	 Te laisse pas faire : les abus sexuels expliqués aux enfants Auteure : Jocelyne Robert 6-12 ans Consentement, Éducation sexuelle, Violence sexuelle	 Une drôle de fête pour Alice et Thomas Auteure : Stéphanie Deslauriers 6-12 ans Affirmation de soi, Hypersexualisation, Stéréotypes de genre, Pensée critique, Amitié
 Louis parmi les spectres Auteur : Fanny Britt 9-12 ans Séparation, Alcoolisme, Dépression, Amour	 Vingt-cinq moins un Auteure : Geneviève Piché 9-12 ans Deuil, Amitié, Maladie, Personnes de confiance, Relations amoureuses, Dépression, Isolement	 Jessie Elliott a peur de son ombre Auteure : Elise Gravel 9-12 ans Affirmation de soi, Courage, Intimidation, Rejet, Adolescence	 Il se prenait pour le roi de la maison (pour intervenants) Auteur : Simon Lapierre 9-12 ans Violence conjugale, Droits de l'enfant, Relations égalitaires	 Stop aux violences sexuelles faites aux enfants adapté, Jeanne Irie, l'Agence des MAX et Images doc 6-12 ans www.bayard-jeunesse.com
 La bulle de Miro Auteur : Rhéa Dufresne 4-6 ans Consentement, Éducation sexuelle, Notion de toucher, Affirmation de soi	 Les gens normaux Auteur : Michael Escoffier 4-9 ans Détermination, Différence, Estime de soi, Affirmation de soi, Discrimination, Courage, Égalité	 Boris Brindamour et la robe orange Auteure : Christine Baldacchino 4-9 ans Diversité sexuelle et de genre, Stéréotypes de genre, Intimidation, Affirmation de soi, Égalité des sexes	 Rosalie entre chien et chat Auteure : Mélanie Perault 4-9 ans Séparation, Aliénation parentale, Conflit des parents, Droits des enfants	 Jamais sans mon sac à main Auteure : Belle Demont 4-9 ans Stéréotypes de genre, Affirmation de soi, Préjugés, Égalité des sexes
 La petite fille qui ne souriait plus Auteur : Gilles Tibo 6-9 ans Violence sexuelle, Secret, Courage, Adulte de confiance, Isolement, Famille recomposée	 Mimi, papa et moi Auteur : Marc Boulay 6-9 ans Famille recomposée, Deuil, Adultes de confiance, Conflit de loyauté	 Dépareillés Auteure : Marie-Francine Hébert 6-9 ans Affirmation de soi, Amitié, Intimidation, Entraide, Solidarité	 Courage, Émile! Auteure : Edith Bourget 6-9 ans Intimidation, Diversité corporelle, Courage, Solidarité, Dénoncer à un adulte de confiance, Amitié, Rejet	 Olivier veut devenir une Supermachine Auteure : Marie-Michèle Ricard 6-9 ans Acceptation de soi, Estime de soi, Stéréotypes de genre, Force physique et intérieure, Diversité corporelle
 Le grand livre des superpouvoirs Auteure : Susanna Isern, Rocío Bonilla 6-9 ans Affirmation de soi, Différents types de force, Respect des différences	 Ida-Jane et Olivier : Secret de famille Auteure : Francine Labrie 9-12 ans Diversité familiale, Homoparentalité, Affirmation de soi, Solidarité, Secret, Adultes de confiance, Intimidation	 Ciel : Comment survivre aux deux prochaines minutes Auteure : Sophie Labelle 9-12 ans Diversité sexuelle et de genre, Discrimination, Intimidation, Relations amoureuses, Affirmation de soi, Cyberintimidation, Courage	 Ariane et son secret Auteure : Sylvie Frigon 9-12 ans Diversité familiale, Incarcération, Relation mère-fille, Adulte de confiance, Secret, Amitié, Courage	 Jane, le renard et moi Auteure : Fanny Britt 9-12 ans Estime de soi, Affirmation de soi, Discrimination, Courage, Personnes de confiance, Amitié, Diversité corporelle, Intimidation

www.espacesansviolence.org

www.kaléidoscope.quebec